



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 30 octobre 2025

2025-10-11b Régularisation des cautions encaissées par la CCID pour les bacs verts et jaunes lors de la mise en place de la redevance incitative

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75
Nombre de délégués titulaires présents : 38 (*dont suppléés : 1*)
Nombre de délégués titulaires absents : 37 (*dont représentés : 8*)

Votants : 46

Le 30 octobre 2025, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 24 octobre 2025.

Présents : Bruno BEAUDREY (Etrappe) ; Nathalie BELZ (L'Isle sur le Doubs) ; Claude BOURIOT (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jacky BOUVARD (Trouvans) ; Christophe BOUVIER (Médière) ; Alexandre CHAILLET (Montussaint) ; Claude COURGEY (Rougemont) ; Joseph CUENOT (Mésandans) ; Christian DROUVOT (Saint-Georges-Armont) ; Christophe DUPONT (Arcey) ; Marc FARINE (Roche-les-Clerval) ; Jeanne-Antide FELEZ (Lanthenans) ; Pierre FILET (Montagney-Servigney) ; Edwige GARRESSUS (Hyémondans) ; Alain GIRARDOT (Gondenans-Montby) ; Michel GONIN (Viethorey) ; Nicolas GRUNEISEN (Cubry) ; Claude HUEBER (Onans) ; Philippe JANUEL (Avilley) ; Catherine LAIGNEAU (Désandans) ; Michel LAURENT (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Pierre MAHON (Cubrial) ; Martine MARQUIS (Pays-de-Clerval) ; René MOREL (Pays-de-Clerval) ; Stéphanie PACCHIOLI (L'Isle sur le Doubs) ; Joëlle PAHIN (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Alain PASTEUR (Arcey) ; Marie-Blanche PERNOT (Blussangeaux) ; Marie-Sophie POFILET (L'Isle sur le Doubs) ; Alain ROTH (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Thierry SALVI (Rougemont) ; Cyril SIMONIN (Appenans) ; Emmanuel SPADETTO (Mondon) ; Laurent TOURTIER (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Francis USARBARRENA (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jean-Claude VERMOT (Pays de Clerval) ; Marie-Pierre VERNAY (Pompierre sur Doubs) ;

Absents excusés : Raymond BOBY (Bournois) ; Marie-Odile BONDENET (Accolans) ; Georges CONTEJEAN (Geney) ; Rodney HEDIN (Abbenans) ; François HERMOSILLA (Faimbe) ; Emmanuelle LAVILLE (Uzelle) ; Marcel SALLES (Anteuil) ; Fabrice VRILLACQ (Gémonval) ;

Absents : André BOUVERET (Huanne-Montmartin) ; Thierry CHIERICI (Tournans) ; Albéric CHOPARD (Soye) ; Martine COLLERY (Rougemont) ; Sylvain DUBOIS (Romain) ; Séverine DUCROUX (Rougemont) ; Michel EUVRARD (Fontaine-les-Clerval) ; Olivier FAIVRE-PIERRET (Gondenans-les-Moulins) ; Nathalie FRITSCH (Rognon) ; Georges GARNIER (Pays de Clerval) ; Annie GROSJEAN (Nans) ; Chantal JACQUEMIN (Arcey) ; Virginie MERCIOL (Marvelise) ; Nathalie PARENT (Sourans) ; Pierre PEGEOT (La Prétière) ; Olivier PERRIGUEY (Mancenans) ; Frédérique PETITJEAN (Branne) ; Victorien PIEGELIN (Gouhelans) ; Serge TAILLARD (L'Hôpital Saint Lieffroy) ; Valérie ULMANN (Arcey) ; Jean-Pierre VAILLET (Puessans) ;

Absents représentés : Marc-André DODIVERS (Blussans), pouvoir à Edwige GARRESSUS ; Marie-Hélène EVRARD (Tallans), Pouvoir à Jacky BOUVARD ; Michaël HUGONOT (Arcey), Pouvoir à Christophe DUPONT ; Gérard JOUILLEROT (Anteuil), Pouvoir à Jean-Claude VERMOT ; Martine LOHSE (L'Isle sur le Doubs), Pouvoir à Joëlle PAHIN ; Virginie MAURIVARD (Cuse et Adrisans), Pouvoir à Nicolas GRUNEISEN ; André PARROT (Désandans), Pouvoir à Catherine LAIGNEAU ; Pierre RUPP (Fontenelle-Montby), Pouvoir à Emmanuel SPADETTO ;

Absents suppléés : Pascal FALLOT (Rang), représenté par son suppléant Didier GAIFFE.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Nicolas GRUNEISEN

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2025-10-11b Régularisation des cautions encaissées par la CCID pour les bacs verts et jaunes lors de la mise en place de la redevance incitative

Jacky BOUVARD, vice-président en charge des déchets, rappelle à l'assemblée que la CC2VV a repris, suite à la dissolution de la CCID, en régie, le service de collecte des ordures ménagères dans le cadre de la création d'un budget annexe « Déchets » appliquant la nomenclature M57, à compter du 1^{er} janvier 2017.

Dans le cadre de la gestion de la CCID, la mise à disposition des bacs d'ordures ménagères aux usagers du service était suivie sur un compte 165 « dépôts et consignations reçus » en recettes et dépenses d'investissement. La CC2VV n'a pas souhaité poursuivre cette pratique de cautions. En conséquence, il convient, par opération budgétaire, de reprendre le montant des cautions inscrites en section d'investissement au compte 165 pour un montant de 42 355,00 € au compte 7588 « Autres produits de gestion courante » de la section de fonctionnement.

Les crédits nécessaires à ces écritures doivent être ouvert au Budget Ordures Ménagères.

- ✓ Dépense d'investissement - 165 : + 42 355€
- ✓ Recette de Fonctionnement - 7588 : + 42 355€

L'Assemblée, après en avoir délibéré :

- approuve les ouvertures de crédits nécessaires précitées,
- approuve les écritures comptables de régularisation,
- autorise le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :
Voix pour : 46
Voix contre : 0
Abstention : 0